

Lemtrada® (alemtuzumab)

Lemtrada® est utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente. Vous trouverez ici toutes les informations importantes sur le traitement par Lemtrada®. Pour de plus amples informations sur les médicaments et les traitements disponibles, lisez l'Info-SEP «Traitement de la sclérose en plaques».

L'essentiel en bref

- Lemtrada® est utilisé dans le traitement de la SEP récurrente-rémittente hautement active chez l'adulte.
- Le médicament ralentit l'évolution de la maladie.
- Le traitement est réparti en deux cycles sur 2 ans.

Substance active et effet

La substance active alemtuzumab contenue dans Lemtrada® appartient à la classe des anticorps monoclonaux. L'alemtuzumab entraîne une dégradation des cellules T et B qui circulent dans le sang et sont également responsables des processus inflammatoires néfastes de la SEP. Des études cliniques ont montré que l'alemtuzumab réduisait le nombre de poussées et que celles-ci sont moins violentes.

Indications

Ce médicament est prescrit aux adultes atteints d'une sclérose en plaques (SEP) récurrente-rémittente hautement active avec deux poussées par an ou plus. Un traitement complet et adéquat comptant au moins deux autres thérapies de la SEP doit avoir été suivi auparavant.

Contre-indications

Ne prenez pas ce médicament dans les cas suivants:

- Risque d'infections plus élevé en raison d'une déficience immunitaire, en particulier lors d'une infection par le VIH.
- Infections graves actives
- Infections chroniques (p. ex. tuberculose, hépatite)
- Cancer actif
- Grossesse et allaitement
- Enfants et adolescents de moins de 18 ans

Effets secondaires possibles

L'alemtuzumab peut provoquer les effets secondaires suivants:

- Réactions liées à l'infection telles que: maux de tête, éruption cutanée, fièvre, nausées, démangeaisons, sensation de chaleur et fatigue
- Infection des voies aériennes supérieures et des voies urinaires
- Réaction excessive des globules blancs

De plus, d'éventuels effets secondaires graves peuvent survenir:

- Muscle cardiaque insuffisamment irrigué, infarctus du myocarde
- Hémorragies cérébrales ou pulmonaires
- Maladies auto-immunes (réaction du système immunitaire contre les structures de l'organisme) comme hyperthyroïdie ou hypothyroï-

die, plus rarement purpura thrombocytopenique (trouble hémorragique dû à une faible numération de plaquettes sanguines)

- Inflammations des reins

Le traitement par Lemtrada® peut occasionner l'apparition de la leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP), une infection virale extrêmement rare mais grave et potentiellement mortelle. Si une LEMP est suspectée, il convient de procéder immédiatement à un examen.

Mesures de précaution

Les patients devraient mettre leurs vaccins à jour, y compris ceux de la varicelle et du virus du papillome humain (VPH), au moins 6 semaines avant l'instauration du traitement.

Les valeurs sanguines, urinaire et rénales sont contrôlées avant le début du traitement et une fois par mois jusqu'à quatre ans après le deuxième cycle. La fonction thyroïdienne est évaluée avant le traitement et ensuite à intervalles de trois mois.

Si vous suivez un traitement par Lemtrada®, vous devez consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes tels que difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, présence de sang dans les expectorations lors de la toux, ou si vous soupçonnez un AVC.

Portez la "carte de thérapie Lemtrada®" sur vous pendant la durée du traitement et au moins 4 ans après et présentez-la lors de votre visite chez le médecin.

Administration

Le traitement s'effectue en deux cycles. Le premier cycle de traitement prévoit 5 perfusions de 12 mg sur 5 jours. Le deuxième cycle a lieu au bout d'un an et comprend 3 perfusions de 12 mg sur 3 jours.

De la cortisone est administrée pendant les cycles de traitement et un traitement contre le virus de l'herpès est effectué. Au besoin, des médicaments antiallergiques et fébrifuges sont administrés.

Le traitement est effectué uniquement par un neurologue FMH et dans les cliniques spécialisées.

Durée du traitement

On peut effectuer 4 cycles de traitement au maximum. Consultez votre neurologue si vous souhaitez arrêter le traitement.

Changement de traitement pour Lemtrada®

Le passage de l'interféron bêta ou de l'acétate de glatiramère au Lemtrada® peut se faire directement. Si vous êtes traité par un autre médicament contre la SEP, une marge de sécurité entre les traitements sera examinée.

Coûts

Lemtrada® est remboursé par la caisse-maladie dans le cadre de l'assurance de base. Votre médecin déposera une demande de garantie de prise en charge auprès de votre caisse-maladie ou de la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK). Il vérifiera ensuite tous les ans s'il est indiqué de poursuivre le traitement.

Infoline SEP

0844 737 463

Lu – ve de 9h00 à 13h00

Remarques

- En cas de désir d'enfant, le neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.
- Cette Info-SEP concerne les adultes. Lisez également l'Info-SEP «Traitement de l'évolution pour enfants et adolescents atteints de SEP».
- Vous trouverez de plus amples informations destinées aux patients sur ce médicament sur www.swissmedinfo.ch
- Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse SEP.



Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80
info@sclerose-en-plaques.ch



La Société SEP n'accepte aucun soutien financier de l'industrie pharmaceutique. Nous vous remercions pour votre don !